



FICHE D'IDENTITE PROPRIETAIRE
PASSAGE DE LIGNES ELECTRIQUES (souterraines ou aériennes)

Câbles souterrains
* cocher la mention adéquate

Câbles aériens

Adresse exacte d'implantation des ouvrages : **LIEU DIT LE CHATAIGNIER**
Référence(s) cadastrale(s) : Section(s) : **A** Numéro(s) : **442**
Descriptif des travaux : **POSE D'UN CABLE ELECTRIQUE SOUTERRAIN**
Largeur de la tranchée : 0.40

INDEMNITES :

Au titre de l'intangibilité des ouvrages, une indemnité unique et forfaitaire de euros sera versée au propriétaire par ENEDIS

NB : L'indemnité ne sera versée qu'après régularisation de la convention de servitudes par acte notarié

IDENTITE DU PROPRIETAIRE

Personne morale (société, association)
*cocher la mention adéquate

Personne physique (particulier)

Nom : **COMMUNE DE NAIRIE**

Prénom : **nairie**

Nationalité :

Date de naissance :

Lieu :

Adresse : **Hôtel de ville - Place Jean JAURES - 13140 NERANAS**

Personne habilitée à représenter la société ou l'association **M^r VEGOUROUX Frédéric**

Qualité (PDG, Directeur, Gérant) : **Naire**

Adresse où doit être transmise la correspondance (si différente de l'adresse précitée) :

Téléphone domicile : Téléphone travail : **0800013140**

Copie du titre de propriété ou coordonnées du notaire détenant le titre :

Si personne physique

Nom et prénom du conjoint :
Nom de jeune fille :
Régime matrimonial :

Si collectivité locale

Département ou Mairie de : NIRANAS (13140) - 13063
Nom et prénom de la personne habilitée à signer : Le Maire, Frédéric VIGOUROUX
Adresse : Hôtel de Ville - Place Jean JAURES - 13140 NIRANAS

Pour les copropriétés :

Nom du promoteur (pour les nouvelles constructions) :
Nom du syndicat :
Adresse :

Nom et adresse du notaire chargé de rédiger le Cahier des Charges de la Société ou le règlement de copropriété :

Copie du Procès Verbal de l'Assemblée Générale qui a autorisée l'installation de l'ouvrage.

Je Soussigné,
autorise :

ENEDIS (préciser l'adresse de l'unité opérationnelle compétente)
ENEDIS 445 RUE André AMPERE CS 40426
13591 AIX EN PROVENCE Cedex 3

à implanter sur la parcelle de terrain désignée ci-dessus dont je suis propriétaire, les câbles électriques souterrains ou aériens, conformément au plan ci-joint.

Cet accord se traduira par la signature d'une convention de servitudes à intervenir entre ENEDIS et moi même.

Fait à : NIRANAS Le

Signature des propriétaires



COMMUNE DE NIRANAS
Le Maire
Frédéric VIGOUROUX